juillet 2010

Bulletin Municipal

NORGES La Ville

agenda

13 juillet 2010
Spectacle pyrotechnique musical,
Bal

14 juillet 2010
Cérémonie au monument aux morts,
Verre de l'amitié,
Animations
Repas,

23 août 2010
Commémoration en l'honneur des 4 résistants fusillés par les Allemands au lieu dit « en la liberté » situé sur la commune de Norges la Ville

16 octobre 2010 -10h30
Inauguration de la statue en l'honneur du 1er Régiment de Bourgogne au square de la Charme

16 - 17 octobre 2010
Manifestation « autour de l'eau » organisée par la Communauté de Communes

11 novembre 2010
Commémoration de l'armistice de 14-18

Dans ce numéro

Le mot du maire 3
L'équipe municipale 4
Le budget de la commune 5
Le presbytère…et ses curés 6
Association Histoire et Résistance 8
Le syndicat d'adduction et d'assainissement des eaux 9
Le syndicat d'entretien et d'aménagement de la Norge 10
La Communauté de Communes Val de Norge 11
Le Centre Communal d'Actions Sociales 13
Le domaine des antonins… affaire à suivre 14
Le projet "coeur de village" se précise 14
Le projet Norges Resort 17
La Schéma de Cohérence Territoriale du Dijonnais 17
Les Horticulteurs et Pépiniéristes de France… 18
Conseil Général discret mais pluie bien présente… 18
Investissements communaux : l'année 2010 transitoire 19
Le comité consultatif bicross...des virages et des bosses 20
Le comité consultatif « fleurissement » : l'hiver a été rude 20
Les assistantes maternelles 21
Les informations utiles 21
Le parcours administratif : des procédures simplifiées 23
Les partenaires du dernier bulletin municipal 25
Des nouvelles de la bibliothèque 26
Le site internet officiel de Norges la Ville 27

contact mairie

Secrétariat : Mme CARDOT

Horaires d'ouverture :
Mardi 17h00 - 19h00
Mercredi 13h00 - 17h00
Samedi 9h00 - 11h30

Permanence du Maire
sur rendez vous le samedi

Téléphone : 03 80 35 77 83
Télécopie : 03 80 35 77 93

mail : mairie.norges@laposte.net

Site officiel
www.norges.fr
mail : siteofficiel.norges@orange.fr

Photo couverture : FP

Bulletin Municipal

ANNÉE 2010 - N°5 **JUILLET**

Le mot du Maire

Ce bulletin de mi-année vient à point nommé pour faire le point de l'action municipale en cours.

Le projet de réaménagement du presbytère est très avancé et est actuellement soumis aux partenaires institutionnels. Cela devrait nous conduire à choisir un architecte pour l'aménagement, dès la fin de l'été, de deux logements de type T3 avec jardin.

Parallèlement, la 1ère phase du projet de réaménagement du terrain de la source est elle aussi en cours d'instruction chez nos possibles partenaires financiers. Nous espérons de la même façon, choisir le maître d'œuvre avant la fin d'année pour débuter les travaux au printemps prochain, des travaux d'ampleur qui devraient être subventionnés, espérons le, à hauteur de 80% soit le maximum légal.

Ces deux projets ont largement occupé les conseillers municipaux en ce début d'année et le travail devrait se poursuivre plus amplement l'année prochaine.

D'autres dossiers sont aussi en cours comme celui du transfert dans le domaine public communal des voiries de nos lotissements. Vous avez pu voir une première série de délibérations sur ce thème lors du conseil municipal de juillet.

Un nouveau dossier apparaît, c'est celui de la construction de merlons acoustiques en bordure de la RD974. Ce projet, proposé par une entreprise à la municipalité, a fait l'objet d'une réunion publique ce qui a permis à tous d'exprimer ses attentes et ses craintes. Une seconde réunion aura lieu début septembre afin de décider si le projet doit se faire ou non.

Emmanuel CLOCHET
Maire

Enfin, c'est surtout l'urbanisation du terrain communal, rue du château d'eau qui est le dossier à enjeux pour notre commune sur cette fin d'année. Cet aménagement devra correspondre aux orientations du SCOT, répondre à des besoins locaux et permettre à la commune de récupérer l'argent investi ce qui est loin d'être acquis ! Bref un dossier important qui marquera un tournant dans notre urbanisation et apportera beaucoup de nouveaux habitants au village.

En attendant, je vous invite aux festivités du 14 juillet et vous souhaite à tous de bonnes vacances.

L'équipe municipale

Maire :
Emmanuel Clochet

1er adjoint en charge des employés communaux :
Claude Carré

2ème adjoint en charge des travaux :
Maurice Chebion

3ème adjoint en charge des relations avec la jeunesse et l'école :
Guy Brebouillet

Les conseillers :
Jacques Beucler
Chantal Briquez
Christine Dajnak
Michel Derepas
Xavier Lacour
Muriel Lepoint
Christiane Nadisic
Stéphane Paquet
Pierre Renaud
Christophe Zehnder

Les différentes commissions

Commission finances : Michel DEREPAS (responsable), Muriel LEPOINT, Christiane NADISIC, Stéphane PAQUET

Commission travaux et patrimoine : Maurice CHEBION (responsable), Chantal BRIQUEZ, Claude CARRE, Xavier LACOUR, Stéphane PAQUET, Pierre RENAUD, Christophe ZEHNDER

Commission urbanisme : Chantal BRIQUEZ (responsable), Christiane NADISIC, Claude CARRE, Michel DEREPAS

Commission école et jeunesse : Guy BREBOUILLET (responsable), Christine DAJNAK, Christiane NADISIC, Jacques BEUCLER, Christophe ZEHNDER

Commission associations et vie sociale : Christine DAJNAK (responsable), Guy BREBOUILLET, Xavier LACOUR,

Commission communication : Stéphane PAQUET (responsable), Chantal BRIQUEZ, Christiane NADISIC, Muriel LEPOINT, Jacques BEUCLER

Madame Anne-Marie Colombet a fait part de sa démission, officiellement enregistrée par le préfet en novembre 2009. Le conseil a voté la poursuite du mandat avec seulement 3 adjoints.

Le budget de la commune

Les dépenses de fonctionnement de la commune en 2009

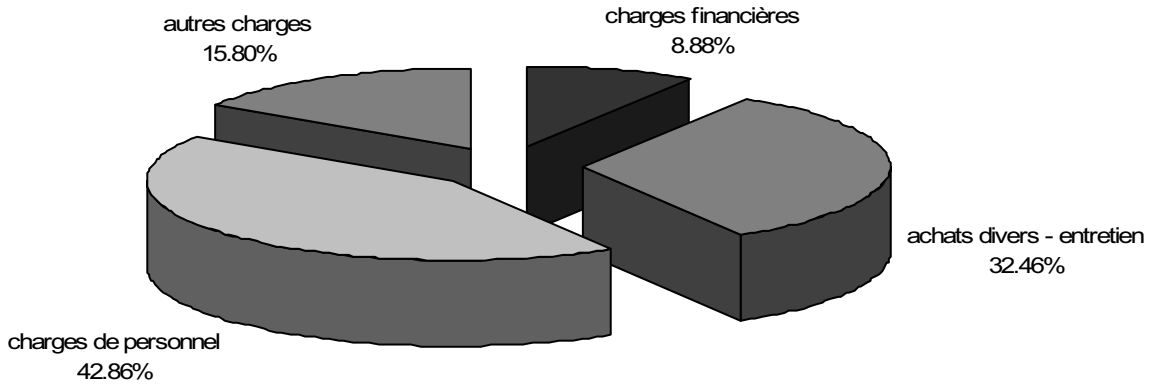

Les « autres charges » comprennent le service incendie (plus de 16 000 euros annuels), les subventions accordées aux associations et au CCAS ainsi que des frais divers.
Les charges financières correspondent aux intérêts de l'emprunt de 750 000 € dont la renégociation n'aura de plein effet qu'en 2011.
Le montant des dépenses de 2009 s'élève à 336 935 € pour 844 habitants, soit 400 € par habitant, compensés principalement par les recettes des trois taxes (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti), et les contributions de l'Etat globalement stables.
Cette année encore la situation financière de la commune nous a permis de ne pas augmenter les taux d'imposition. Pour cela une chasse aux dépenses superflues a été entreprise depuis déjà plusieurs mois : les abonnements téléphoniques et internet de la commune, les assurances, les abonnements à des revues diverses, l'approvisionnement en fournitures de bureau, l'entretien de l'éclairage public… ont été renégociés générant une **économie annuelle d'environ 8 000€.**
De la même façon l'emprunt communal de 750 000€ a été avantageusement renégocié conduisant à environ **12 000€ d'économies** supplémentaires par an.
Enfin, l'année 2010 est une année de transition, une année où les investissements sont modestes afin d'augmenter notre capacité financière en 2011 pour nous permettre de lancer les travaux de réaménagement de la peupleraie en bord de Norge.

Les investissements

2009

Une part importante des investissements prévus en 2009 ont été réalisés. Le report sur l'année 2010 fut donc relativement limité.

Prévus en 2009 : 261 000
Réalisés en 2009 : 229 000
Reportés en 2010 : 36 500

2010

Déjà réalisés

⇨ Abris bus mairie : 1 800 €
⇨ Jardins familiaux : 6 000 €
⇨ Etude « cœur de village » : 10 525 €

Restent à réaliser

⇨ Acquisitions de terrains : 12 290 €
⇨ Fleurissement : 9 823 €
⇨ Travaux de voirie : 40 000 €
⇨ Jardin du souvenir : 1 000 €
⇨ Révisions du PLU : 3 185 €
⇨ Restauration de tableau : 9 000 €
⇨ Œuvre d'art : 4 000 €

Une page d'histoire...

Le presbytère...et ses curés

Historiquement occupé par les curés et les instituteurs, le presbytère devrait retrouver une nouvelle vie avec la création de deux logements aménagés dans le cadre de l'opération « cœur de village ».

Le dernier curé résident est l'abbé Jules Mollard. Décédé en 1958, il repose dans le cimetière de Norges face à l'entrée de l'église. Au service de ses paroissiens pendant 44 ans, il portait un pince-nez et parlait de lui à la première personne du pluriel, deux choses qui paraissaient fort surannées à la gamine que j'étais. Le presbytère se cachait déjà derrière un grand portail en bois, et pour faire le catéchisme, l'abbé Mollard utilisait la pièce qui donne sur la cour. Transformée en salle de classe en 1965, elle abrite aujourd'hui, le matériel de l'association "Norges-Animation".

Les différents bâtiments de la maison curiale figurent, dans leur disposition actuelle, sur le premier cadastre de la commune datant de 1809, date à laquelle le curé payait 24 livres de taxe foncière. Ce bâtiment figure aussi sur l'atlas des routes réalisé en 1760. D'ailleurs, les différentes conventions passées avant la Révolution entre la communauté villageoise et les curés ou les maîtres d'école attestent de l'existence d'un presbytère, et, les instituteurs, dont une partie de la charge constituait à seconder le prêtre dans son ministère, occupèrent parfois cette maison presbytérale dont l'entretien était entièrement financé par les habitants de Norges.

Les habitants de Savigny reprochent à l'abbé Jobard de réserver à la paroisse de Norges un horaire de messe dominicale plus compatible avec les travaux des champs ! ... Pour sa défense, le curé envoie à sa hiérarchie la liste des habitants de Savigny qui ne se sont pas confessés pour Pâques !

Cette cohabitation ne fut pas sans heurts. Ainsi en 1803, l'abbé Pourchain se plaint du fait qu'il ne jouit pas de toute la cure. En plus d'y loger l'instituteur, la commune s'y réserve une salle et ce, depuis une vingtaine d'années. En effet, ce ne sera qu'en 1843, que le conseil municipal disposera d'une mairie incluse dans la nouvelle maison d'école construite sur une parcelle voisine du cimetière.

Le premier curé résident est Jean Drouchard, il quitta la paroisse en 1529 ; son successeur, Bonaventure du Molinet, y resta 41 ans. Après avoir été une annexe de Savigny, Norges fut érigé en cure ayant à son tour le vicariat de Savigny sous sa dépendance. Cette longue communauté d'intérêts, tant spirituels que matériels, fut sujette à quelques tiraillements. Ainsi, en 1851, les habitants de Savigny reprochent à l'abbé Jobard de réserver à la paroisse de Norges un horaire de messe dominicale plus compatible avec les travaux des champs! ils font appel à "Monseigneur l'évêque en son palais de Dijon". Pour sa défense, le curé envoie à sa hiérarchie la liste des habitants de Savigny qui ne se sont pas confessés pour Pâques!

Le 12 mars 1770, l'évêque avait déjà reçu une plainte, émanant cette fois de l'abbé Louis Daujon qui ne s'estimait pas assez rémunéré. Jean Franoy, responsable de la fabrique (ancêtre du comité paroissial), se justifiera en envoyant à Monseigneur d'Apchon la copie des différentes rétributions versées au curé et fait remarquer que le prêtre reçoit pour la Saint-Denis la petite "honnêteté" d'une paire de poulets et que le champ donné à la paroisse par son prédécesseur lui rapporte 30 livres par an. En effet, l'abbé Guenin avait laissé à la fabrique 4 journaux de terre situés aux Rosiers, demandant qu'une messe basse soit célébrée à perpétuité tous les premiers vendredis de chaque mois, pour le repos de son âme.

C'est aux Etats de Bourgogne qu'en 1788, l'abbé Jean Hory s'adressera pour obtenir une aide afin de financer la toile qui lui servait à faire ses bandages. On lui octroiera une gratification de 240 livres, compte tenu qu'il soignait gratuitement depuis 18 ans les pauvres atteints de luxations et de fractures.

Quand la Révolution éclate, l'abbé René Moratin occupe la cure de Norges. Nommé président de l'assemblée des habitants chargée de procéder à

(Suite page 7)

(Suite de la page 6)
l'élection du maire de la commune nouvellement créée, il prononça à l'issue de la messe du dimanche 30 janvier 1791 le premier serment de fidélité à la Nation exigé par l'administration. L'engagement de servir l'Assemblée nationale dans tout "ce qui n'est pas contraire à la doctrine de l'église catholique" ne figurant plus dans le second serment prononcé le 1er mai suivant et "torturé par les reproches de sa conscience", l'abbé Moratin se rétracta, quitta la commune et partit pour l'exil.

*« ***Je jure de veiller avec soin sur les fidelles et la paroisse qui m'est confiée, d'être fidelle a la nation, a la Loi et au Roy, de maintenir de tout mon pouvoir La constitution décrétée par l'Assemblée nationnalle et acceptée par le Roy dans tout ce qui n'est pas contraire à la doctrine de Léglise catholique apostolique et Romaine*** »

signé « ***Moratin curé de Norges*** *»*

Son successeur, Jacques Terrier, jura de soutenir la liberté, l'égalité et la fraternité, installa une jeune Norgeoise sur l'autel de la Raison et s'enrôla dans l'armée révolutionnaire lors de la Levée en masse de 1793 avec le grade de capitaine.

Le dix neuvième siècle fut marqué par le long ministère de l'abbé Pierre Mouquin. Des trente trois ans qu'il passa à Norges, on retiendra le ferme soutien qu'il apporta à ses paroissiens lors de l'occupation du village par les troupes prussiennes en 1870-71. Un habitant de Norges, accusé d'un acte d'hostilité envers l'occupant, devait être fusillé. Bien qu'il fût à son tour arrêté, menacé et frappé, le pasteur obtint la liberté du prisonnier.

L'abbé Marcellin Lalligant sera celui qui fit restaurer l'église et en finança les vitraux. Il connut une gloire passagère en obtenant une médaille d'argent pour avoir présenté un échantillon du vin produit par sa vigne à un concours régional.

Au début du XXième siècle, l'abbé François Wagner eut les honneurs de la presse qui vanta les qualités artistiques de la chorale fondée par ce prêtre et où toute la jeunesse du village se produisait.

Même s'il n'occupa jamais le presbytère de notre commune, je ne peux manquer d'évoquer l'abbé Charles Tissot. Né à Norges en 1864, il y mourut à l'âge de 23 ans, rongé par la tuberculose, avant d'avoir accédé à la prêtrise. Le dimanche précédant sa mort, il prit ses dispositions dernières : " Je ne veux sur ma tombe qu'une croix de pierre et un peu de gazon". Les parents, dont c'était le fils unique, firent élever un monument surmonté d'une grande croix qu'un orage foudroya ; ils y virent un signe du ciel et laissèrent la croix brisée, couchée sur la pierre tombale.

Elle y était encore il y a une dizaine d'années.

Profondément attaché à son village natal, Charles Tissot en rédigeait l'histoire quand la mort le surprit. Bien qu'inachevé, son texte fut publié par le séminaire de Plombières sous le titre : Le Village de Norges.

Cette monographie a été réimprimée par les soins de Saint-Vallier, association fondée pour soutenir la restauration de l'église de Norges.

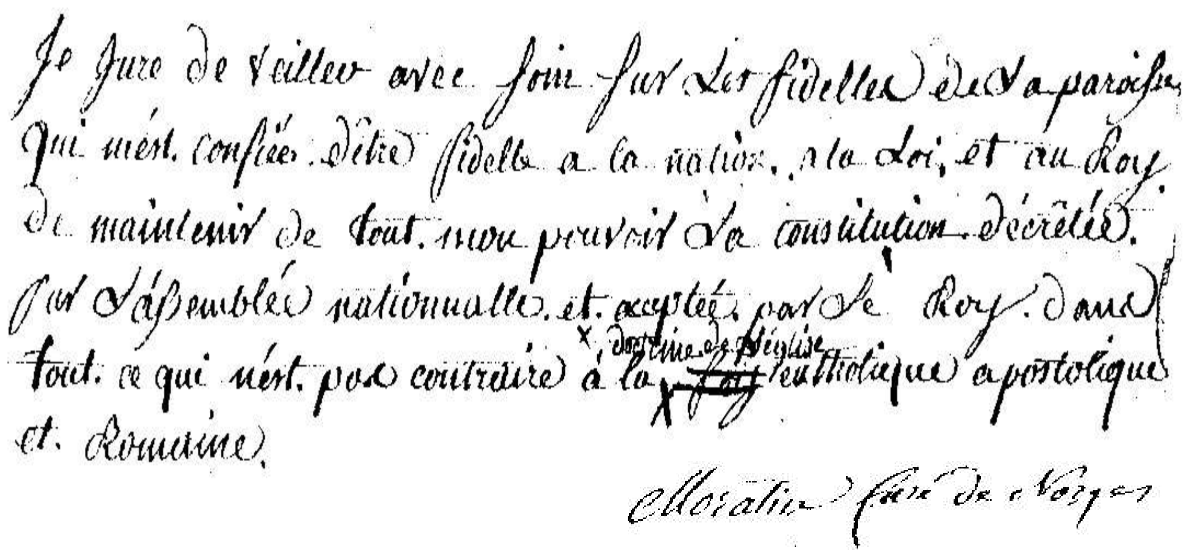
Je Jure de veiller avec soin sur les fidelles et la paroisse
qui m'est confiée. d'être fidelle a la nation, a la Loi, et au Roy
de maintenir de tout mon pouvoir la constitution decrétée.
par l'assemblée nationnalle. et acceptée par le Roy. dans
tout ce qui n'est pas contraire à la ~~foy~~ x doctrine de l'église catholique apostolique
et Romaine.

Moratin curé de Norges

**ci-dessus extrait manuscrit du serment de fidélité à la Nation de l'abbé Moratin*

Association « Histoire et Résistance »

Le 19 août 1944, quatre patriotes tombaient sous les balles allemandes dans le bois de Norges au lieu-dit la Liberté. Une plaquette d'une trentaine de pages intitulée "La tragédie du lieu dit la Liberté" retrace l'histoire de Jean Rochet, Marcel Béninger, Claude Le Guyader et Yves Barbier.

Un projet enfin réalisé ! Depuis presque une dizaine d'années, les membres de l'association Histoire et Résistance évoquaient lors de leur Assemblée Générale le projet de recueillir les souvenirs de ceux qui avaient vécu ces tragiques évènements.
Ce projet est devenu réalité à l'instigation de son président, monsieur Marc Asmus. Une plaquette d'une trentaine de pages intitulée " La tragédie du lieu dit la Liberté " retrace l'histoire de Jean Rochet; Marcel Béninger, Claude Le Guyader et Yves Barbier, et replace leur action de résistant dans le contexte national et local. Cette évocation se termine par deux poèmes d'Yves Barbier, qui, bien que père de sept enfants n'hésita pas à s'engager comme il l'avait déjà fait au cours de la première guerre mondiale.
C'est au cours de la cérémonie commémorative qui se tiendra comme chaque année devant la stèle installée en bordure du bois de Norges, le long de la route d'Is-sur-Tille que cette plaquette sera présentée au public. Cette cérémonie aura lieu le dimanche 22 août 2010 en présence des associations d'anciens combattants, et sera suivie d'un vin d'honneur place de la mairie de Savigny-le-Sec.
Nous sommes tous invités à cette manifestation qui, par sa tenue tout comme l'édition de la plaquette, nous invite à ne pas oublier que là, sur notre sol, quatre hommes ont perdu la vie pour que la nôtre demeurât libre.

Yves Barbier et son épouse en 1941, à l'époque où il écrivait : J'ouvre mon intelligence, ma volonté à tout ce qui peut sauver la France, à l'enthousiasme, à l'abnégation, au sacrifice et à l'honneur.

Syndicats et Communauté de Communes : Les faits marquants

Le syndicat intercommunal d'adduction et d'assainissement des eaux de Clénay-Saint-Julien

Une modification des tarifs de l'eau pour l'obtention de subventions : le syndicat des eaux réduit les frais pour la station d'épuration.

Le syndicat des eaux a mis la dernière main à son projet de nouvelle station d'épuration. Cette dernière sera implantée sur Saint Julien à la limite avec la commune de Clénay. Le dossier technique est prêt, reste à finaliser le plan de financement, ce qui devrait être le cas dès la fin de l'été avec l'apport de 1 million d'euros du Conseil Général de Côte D'Or.

Parallèlement, des forages ont été réalisés afin d'identifier un nouveau lieu pour implanter un captage supplémentaire. Pour l'instant les choses ne sont pas probantes, les études sont donc relancées.

Enfin, même si tout le monde n'en est pas conscient, le prix de l'eau est largement inférieur à la moyenne nationale sur notre syndicat ce qui lui interdit d'obtenir certaines subventions. Une modification de la tarification sera donc prochainement entreprise, l'objectif étant de maintenir un coût de l'eau quasiment identique pour le consommateur "moyen" en compensant la hausse du prix du mètre cube d'eau par la baisse de celui de l'abonnement. Ce réajustement des tarifs permet au syndicat des eaux d'obtenir le maximum de subventions pour le financement de ces travaux, tout en conservant des tarifs globalement bas !

Les délégués :
Guy BREBOUILLET
Claude CARRE
Suppléants :
Stéphane PAQUET
Maurice CHEBION

Certains en sont privés, d'autres la gaspillent, l'or bleu devient un enjeu mondial : préservons la

Le syndicat d'entretien et d'aménagement de la Norge

Le syndicat d'aménagement de la Norge va intégrer un nouveau syndicat afin de mutualiser les moyens et mener une action cohérente sur l'ensemble des cours d'eau. Les statuts de ce nouveau syndicat sont actuellement en discussion

Cette nouvelle structure intitulée : "Syndicat intercommunal d'aménagement de la Tille aval, de la Norge et de l'Arnison" concerne 51 communes et induit la dissolution des syndicats de rivière existants

Réunir des syndicats existants est une nécessité pour mutualiser les moyens (frais à caractère général, secrétariat, technicien de rivière), pour agir ensemble de manière cohérente sur l'ensemble des cours d'eau, pour avoir une force de parole auprès des instances locales et des services de l'état, pour pouvoir obtenir les financements nécessaires à la mise en œuvre d'actions et de travaux.

Le projet de statuts a défini les compétences de ce nouveau syndicat qui a pour but de

- Restaurer et entretenir les cours d'eau en cohérence avec les objectifs fixés par le Contrat de rivière, leurs vannages et les seuils.
- Coordonner les actions impactant la protection de la ressource en eau.
- Donner des avis techniques sur les études impactant le milieu aquatique.
- Recruter et gérer du personnel administratif et technique.

Le fonctionnement de ce syndicat sera organisé autour de 5 commissions géographiques (Norge supérieure, Norge inférieure, Tille moyenne, Tille inférieure, Affluents-Crône –Arnison).

La cotisation des communes adhérentes sera calculée en fonction de 4 critères : la surface de la commune dans le bassin versant, la population de la commune, le potentiel fiscal et le linéaire des berges.

De plus le syndicat finalise actuellement son contrat de rivière. Ce plan d'action recense les actions prioritaires pour les prochaines années, l'une d'elle concerne l'aménagement des sources de la Norge avec le réaménagement de la peupleraie. L'inscription de notre projet au sein du contrat de rivière montre son importance pour le syndicat de la Norge et le valorise vis-à-vis de potentiels financeurs.

Les délégués titulaires :
Chantal Briquez,
Christophe Zehnder
Délégués suppléants:
Michel Derepas,
Jacques Beucler

La Communauté de Communes Val de Norge

Située au nord-est de Dijon, la Communauté de Communes "Val de Norge" regroupe 10 communes : Asnières les Dijon, Bellefond, Brétigny, Brognon, Clenay, Flacey, Norges la Ville, Orgeux, Ruffey-lès-Echirey et Saint-Julien.

Les représentants de Norges dans les commissions de la Communauté de Communes :

Commission des Finances :
Michel DEREPAS

Commission Élimination, Valorisation des Déchets et Environnement :
Maurice CHEBION

Commission Enfance et Jeunesse :
Guy BREBOUILLET, Jacques BEUCLER, Christiane NADISIC

Commission Culture et Communication & manifestations intercommunales :
Chantal BRIQUEZ, suppléant Stéphane PAQUET

Commission Urbanisme Développement économique & Infrastructures :
Stéphane PAQUET, Claude CARRE

Commission Développement des Coopérations Intercommunales :
Emmanuel CLOCHET (responsable), Christine DAJNAK

♦ Commission Développement des Coopérations Intercommunales

La commission, toujours dans le souhait de mutualiser les marchés des communes afin d'obtenir de meilleurs prix, a lancé un appel d'offre sur le contrôle et l'entretien des jeux et structures de sport.
C'est ainsi que la société AJ3M a été sélectionnée pour réaliser les contrôles réglementaires sur les 10 communes de la communauté de communes du Val de Norge. Grâce à cet appel d'offres groupé les prix sont particulièrement intéressants.
Après l'entretien de l'éclairage public, le contrôle des jeux et installations sportives, la commission souhaite maintenant regarder comment optimiser les contrôles réglementaires des bâtiments communaux.

♦ Commission Élimination, Valorisation des Déchets et Environnement

Certains d'entre vous l'on sans doute remarqué, les déchetteries de la communauté de communes ont été équipées de portiques empêchant l'accès aux camions. En effet, le coût de fonctionnement des déchetteries ne cesse d'augmenter proportionnellement aux tonnages recueillis. Afin d'éviter une hausse de la taxe de ramassage des ordures ménagères, il a été décidé de sévir vis-à-vis des artisans qui pour certains y déchargeaient leurs déchets. En fait les professionnels doivent payer une taxe spécifique qu'ils refacturent d'ailleurs. Dijon avait déjà mis en place ces dispositifs limitant la hauteur maximum des véhicules accédant aux déchetteries, la Communauté de Communes vient de faire de même.

♦ Commission Enfance et Jeunesse

☑ Espace jeunes

Durant les vacances de Pâques 2010, les animateurs ont proposé des activités diverses et variées aux jeunes de la Communauté de Communes. Parmi les activités, ont eu lieu :

- Une sensibilisation au handicap
- Une sortie au Futuroscope
- Du tennis et du secourisme à Ruffey
- Un Dodgeball et une soirée barbecue à Brétigny
- Un Lasergame à Chenôve

Pour le mois de juillet 2010, les activités prévues sont :

- Un camp de 3 jours pour les pré-ados (11 à 13 ans) au Lac des Settons, avec des activités nautiques.
- Un camp de 8 jours pour les ados (13 à 19 ans) : séjour itinérant, sportif et culturel entre Marseille et Montpellier.
- Un atelier cirque / percussions / danse africaine de 3 jours suivi d'un spectacle.

Autres activités : bowling, paint-ball, accrobranche, base nautique d'Arc-sur-Tille, projet vidéo, festival « HALON DANS LA RUE », semaine américaine.

☑ Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

La Communauté de Communes accorde une subvention de 300 € aux jeunes (2 par an maxi) qui souhaitent passer le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur(BAFA).
Toutefois, pour être candidat il est nécessaire :
- d'habiter la Communauté de Communes
- de fréquenter les espaces jeunes du territoire
- d'effectuer le stage pratique dans les espaces de la Communauté de Communes
- de s'impliquer2 ans minimum dans la Communauté de Communes après réussite à l'examen.

☑ Un minibus pour se déplacer un max

La Communauté de Communes possède aujourd'hui un minibus « publicitaire » qui lui coûte 1500 € par an (entretien, assurance, coût d'achat,…) hors carburant ! Le reste est financé par les publicités des entreprises partenaires qui ont acheté un espace publicitaire sur la carrosserie du véhicule.

☑ Une micro crèche Asnières

Les négociations sont finalisées avec la société ORVITIS pour la mise à disposition d'un appartement à Asnières afin d'y implanter une micro-crèche. Cette dernière sera gérée par l'association "l'île aux enfants" qui est à l'initiative du projet. Les inscriptions sont actuellement ouvertes. Les personnes intéressées peuvent contacter Mme Dallila COMBE au 06.19.92.13.76.
Parallèlement une crèche devrait ouvrir à Valmy en septembre pour accueillir une cinquantaine d'enfants offrant ainsi une autre alternative (plus coûteuse !) aux jeunes parents .

Action sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

♦ Après l'Assemblée Nationale, la Visite du Sénat au programme

En 2009, la visite de l'Assemblée Nationale avait connu un franc succès auprès de nos aînés. C'est pourquoi, le CCAS leur propose cette année la visite du Sénat et de l'Hôtel de Ville de Paris, le mercredi 8 septembre 2010. En matinée, une visite guidée sera spécifiquement organisée à l'hôtel de ville. Après le déjeuner les sénateurs Messieurs Patriat et Rebsamen les accueilleront pour visiter le Sénat. L'ensemble des trajets, Norges Paris mais aussi intra muros se fera en car. Cette sortie est réservée en priorité à nos aînés mais est aussi ouverte à la population, aux élus et membres du CCAS, en fonction des places disponibles

Les délégués « élus » :
Christiane Nadisic
Guy Brebouillet
Jacques Beucler
Christine Dajnak
Les personnes nommées :
Mme Jouan,
Mme Cases, M. Faivre

♦ Ça pousse aux jardins communaux

Samedi 5 juin, la commune de Norges la ville inaugurait ses nouveaux jardins familiaux en présence de Mr Depierrre, député, de Mr Menut Conseiller général et Mr Rochette président de la communauté de communes. Les parcelles, réparties sur une surface totale de 1700 m2, sont louées aux habitants de la commune, les bénéfices revenant au Centre d'Action Sociale de Norges. Ce projet a pu être mené à bien grâce à la participation de plusieurs habitants, cultivateurs, associations et entreprises de la commune, le gros des travaux ayant été réalisé pendant l'hiver par les employés communaux. Les élus et jardiniers présents ont pu admirer ces jardins très bien entretenus, les premières récoltes devant commencer sous peu! Plus de la moitié des parcelles ont déjà trouvé leur jardinier pour cette saison 2010. Pour la municipalité ce projet est avant tout un lieu d'animations et d'échanges autour d'une passion
commune, le jardinage.

Les dossiers communaux en cours

Le domaine des Antonins… affaire à suivre

Beaucoup d'entre vous s'interrogent, nous questionnent quant au projet du «domaine des antonins » sur le site de l'ancien hôtel. Difficile aujourd'hui de faire un bon pronostic!
La société Espace 2, promoteur du projet et propriétaire des lieux a connu de réelles difficultés financières et a été placée sous le régime de la procédure de sauvegarde. Après cette procédure de 6 mois, la société semble avoir retrouvé une certaine santé puisqu'elle n'a pas été mise en liquidation. Au contraire, elle relance ses différents projets sur tout l'Est du territoire national. Sans contact depuis plusieurs mois, elle daignera sans doute dans un avenir proche informer la mairie des suites qu'elle compte donner au « Domaine des Antonins ».
En tout état de cause seul le projet validé en avril 2009, date de délivrance du permis de construire, pourra être réalisé... sous réserve que la construction débute avant avril 2012, date d'expiration dudit permis. A l'issue, le PLU ayant été révisé depuis l'autorisation de construire, une telle densité de logements ne peut plus être accordée aujourd'hui !
Donc affaire à suivre...

le projet « cœur de village » se précise

Le presbytère de la commune est situé place de l'église. Abandonné depuis plusieurs années, il est composé de 3 corps de bâtiments dont l'un était loué il y a encore quelques années. Le local, directement accessible depuis la placette sert aujourd'hui de lieu de stockage à Norges Animation.
Le conseil municipal a lancé la commune dans le programme «Cœur de Village». Ce programme largement aidé par le Conseil Régional a permis d'étudier tous les projets de la commune pour les 4 ans à venir et de réaliser une définition et un chiffrage, d'établissant ainsi un budget prévisionnel jusqu'en 2014.
La restauration du presbytère sera le premier projet que nous mènerons, sans doute cette année. L'objectif est de le transformer en deux appartements T3 qui seront loués au profit de la commune. Cette opération recevra des subventions de la part de la région ainsi que de Bernard Depierre La participation de la commune en sera réduite à moins de 200 000€. Cet investissement sera sans doute payé par un emprunt, les charges de remboursement étant largement couvertes par le montant des loyers estimés à près de 1500€ mensuels. Les recettes communales seront à terme augmentées d'environ 18 000€ par an, autant d'argent ne résultant pas des impôts locaux.
L'objectif est de choisir un architecte avant la fin de l'année pour que les travaux puissent débuter dès la fin de l'hiver 2011, sachant qu'entre temps nous devrons proposer de nouveaux locaux de stockage pour Norges Animations ainsi que pour les Courlis qui en ont exprimé le besoin.

Projet « cœur de village »
Le presbytère : état actuel

Projet « cœur de village »
Le presbytère : état futur

Le projet Norges Resort

Le projet Norges Resort date de 2001. C'est en effet à cette période que les actionnaires ont pour la première fois présenté ce projet à la commune de Norges La Ville. Il a fallu attendre 2007 pour que le dossier prenne une réelle consistance permettant alors de lancer une procédure de révision du PLU afin d'autoriser la réalisation du développement hôtelier et la création d'un lotissement de 35 pavillons. Fin 2007, le dossier a été soumis au SCOT pour recueillir son avis dans le cadre de la procédure administrative.
En milieu d'année 2008, après les élections municipales, le SCOT du Dijonnais s'apprêtait à remettre un avis défavorable sur le dossier. A la demande des actionnaires du golf, afin de ne pas compromettre ce projet, le maire a retiré le dossier afin de le « compléter ».
En 2009, le préfet de Côte d'Or a indiqué que le dossier lui paraissait compatible avec les problématiques environnementales. De façon concomitante le conseil municipal a demandé aux porteurs du projet de revoir à la baisse leurs ambitions quant au lotissement. Cela s'est rapidement traduit par des menaces de contentieux à l'encontre de la commune et des distributions de tracts dans les boîtes à lettres.
Devant cette attitude, la commune a poursuivi la procédure de révision afin de permettre la bonne réalisation du projet, procédure qui a conduit à transmettre le dossier au SCOT du Dijonnais en juillet 2009. Ce dernier s'est prononcé défavorablement en avril dernier, cet avis ne permettant plus à la commune de mener à bien le projet.
Alors que le dossier était transmis officiellement au SCOT, les porteurs du projet ont déposé en mairie la veille du vote un nouveau dossier ne répondant pas plus que le précédent aux critiques de la commune et du SCOT. Le conseil municipal a officiellement informé les actionnaires de l'abandon des procédures administratives pour mener à bien le projet « Norges Resort ».
Il est regrettable, pour la commune comme pour les actionnaires, que le nouveau contexte légal du SCOT n'ait pas été bien pris en compte dans ce dossier. La commune n'aura pourtant eu de cesse de prévenir les actionnaires que, comme nous pouvions le craindre, le projet ne correspondait pas aux nouvelles exigences en matière d'urbanisme.

Le Schéma de Cohérence Territoriale du Dijonnais (S.C.O.T.)

Le SCOT Dijonnais vient de finaliser son enquête publique lui permettant dès la fin de l'été d'approuver son Document d'Orientations Générales. Ce DOG, disponible sur le site internet de la COMADI, entrera donc en vigueur dès la fin de l'année s'imposant alors à toutes les communes de la périphérie de Dijon.
C'est donc avec ces règles que nous travaillons à un projet d'urbanisation de la parcelle communale rue du château d'eau.
Le DOG nous impose des règles d'urbanisme qui vont profondément marquer nos communes. Ainsi une densité minimale de 15 logements par hectare est imposée, un minimum de 30% de logements sociaux doit être intégré dans tout projet, la croissance de Norges doit être maîtrisée….
Alors bien entendu, dans le cadre de l'enquête publique, à Norges comme ailleurs, les conseils municipaux ont fait part de leur désaccord sur différents points. Cela ne changera pas fondamentalement le document mais permettra, nous l'espérons, de l'assouplir. En octobre nous connaîtrons la version définitive du document, celle qui régira l'aménagement de la parcelle communale, celle qui nous conduira à une révision générale du PLU.

Les Horticulteurs et Pépiniéristes de France offrent à la commune les arbres d'un verger pédagogique

Christophe Dima

Le réseau des Horticulteurs et Pépiniéristes de France dont le siège se trouve à Avignon, a lancé en 2009 un appel à projet dans le but de sensibiliser les jeunes et les moins jeunes au bienfait des arbres en tant que capteurs de CO2, au respect des plantations communes et à la notion de partage.

Les membres du conseil municipal ont estimé que la plantation d'arbres fruitiers sur le terrain où se trouvent déjà réunis le groupe scolaire, la cantine garderie et le centre de loisirs se révèlerait riche d'enseignements pour les enfants, ces travaux s'inscrivant par ailleurs dans la continuité des efforts de paysagement entrepris sous l'impulsion du Comité de fleurissement de la commune.

Les membres de l'enseignement apportèrent leur aide pour la constitution d'un dossier de candidature qui a eu l'honneur d'être retenu au niveau national. La municipalité s'est donc vue attribuer un prix constitué d'une dizaine d'arbres fruitiers choisis parmi des variétés adaptées à la nature du terrain.

Samedi 27 mars, en présence des personnalités, des enseignants et des délégués de parents d'élèves, Christophe Dima a procédé à la plantation solennelle d'un premier sujet provenant de sa pépinière de Beire-le-Chatel. Joignant le geste à la parole, cet artisan du végétal a donné un véritable cours d'arboriculture qui a passionné les personnes présentes dont les maires de la Communauté de communes, Messieurs Menut et Rochette, conseillers généraux et les membres du Comité consultatif du fleurissement de la commune de Norges. Echanges de savoirs faire et demandes de renseignements se sont poursuivis durant le vin d'honneur qui a clos cette inauguration. Le lundi suivant, première leçon de jardinage pour les élèves encadrés par les employés municipaux qui ont taillé, planté et arrosé les arbres restants, des végétaux plus grands qu'eux mais qu'ils apprendront à soigner en attendant la récolte.

Conseil Général discret mais pluie bien présente pour la petite reine du Tour de Côte d'Or

Sur proposition de Pierre Lescure la commune a accepté de recevoir une étape du tour de Cote d'Or cycliste. Cet évènement populaire, surtout dans une configuration de contre la montre était l'occasion d'une manifestation sportive exceptionnelle pour notre village promettant une animation sans interruption de 9h à 11h.

La météo en a décidé autrement ! c'est en effet sous la pluie que l'épreuve s'est déroulée, refroidissant largement l'ambiance et limitant la présence du public.

De plus, le Conseil Général n'a pas été à la hauteur de ses engagements : La caravane promise était absente et plusieurs animations à la source manquaient.

Bref la municipalité, qui s'est acquittée d'une participation de 2600 €, garde un goût mitigé de ce projet "sportif".

Cela restera néanmoins un évènement pour Norges et un partenariat exemplaire avec le SCO Dijon qui ne manquera pas de porter ses fruits en 2011 ou 2012, en espérant cette fois une météo à la hauteur de la manifestation !

Investissements communaux : l'année 2010 se veut transitoire

La municipalité a choisi de limiter ses investissements pour mieux aborder en 2011 les importants travaux de rénovation du presbytère en deux appartements locatifs ainsi que l'aménagement du parc de loisirs de la source.
En avril, les travaux de la fresque sur le transformateur électrique route de Savigny ont été achevés par la pose d'un vernis anti-graffiti. C'est aussi l'aménagement des jardins communaux qui s'est concrétisé, les rigueurs de l'hiver ayant eu quelques effets retardataires.
Ce printemps, nous avons également eu le plaisir de créer un verger à l'école et de rénover la toiture de l'ancien arrêt de bus face à la mairie donnant à cet abri un style bien bourguignon.
En collaboration avec la commune de Brétigny, une première tranche de travaux sur la voie romaine est envisagée et la voirie communale traversant la Communauté d'Emmaüs sera refaite prochainement (à noter que l'association s'engage à rembourser à la commune le montant hors taxes de ces travaux).
Quelques autres aménagement vont être réalisés cet été : installation de vitrines destinées à l'affichage de l'école, pose de signalétiques sur l'ensemble du village, réalisation d'un jardin du souvenir au cimetière et suite des aménagements des espaces verts.

La toiture de l'ancien abris bus rénovée

Un banal transformateur électrique transformé en œuvre d'art sous le pinceau d'Aude Lefranc .

Le comité consultatif bicross...des virages et des bosses

L'entreprise Lorin Travaux Publics a commencé les travaux d'aménagement de ce terrain. Une butte de départ a déjà pris forme ainsi que quelques bosses (des triples !) et un virage relevé.
Ce terrain, une fois aménagé pourra devenir un lieu de jeux et d'échanges pour les plus aguerris en mal de sensation.
Pour le rendre plus agréable, une convention devrait être signée avec la protection Judiciaire de la Jeunesse qui s'engage à abattre les arbres en mauvais état, nettoyer les abords et réaménager un chemin de promenade à l'intérieur du site avec la mise en valeur d'essences de bois locales.
Ce travail sera confié à des jeunes en difficulté sociale sous la surveillance d'un professeur technique.

Le comité consultatif fleurissement : l'hiver a été rude

Il a causé des dégâts principalement à la vigne dont plusieurs pieds sont morts. Certains rosiers de la rue de Brétigny ont dû être rabattus mais ils repartent bien.
Les gros travaux de plantation ont pris du retard du fait de la neige et de la mise en place des jardins familiaux. Ils sont reportés à l'automne, ce qui n'est pas plus mal pour la plantation des gros sujets.
Le fleurissement du bas du coteau de l'église s'est enrichi de pieds de gauras, plantes de grand soleil qui apporteront de la légèreté à l'ensemble.
Cet été un nouveau massif sera mis en place à la pointe de l'espace vert des Rosières, une bordure de plantes vivaces sera plantée le long de l'allée qui traverse l'espace vert de la rue Charles Tissot et une haie basse de rosiers et d'arbustes persistants remplacera la butte qui ferme l'impasse des Antonins.
Le square de la Charme, débarrassé de ses thuyas, accueillera une statue d' Yves Roulleau érigée à la mémoire des soldats du régiment de Bourgogne.
Merci encore à toutes les personnes qui ont donné des végétaux : ceux qui n'ont pu être plantés à cause du mauvais temps attendent en jauge sur le petit terrain qui jouxte la mairie.

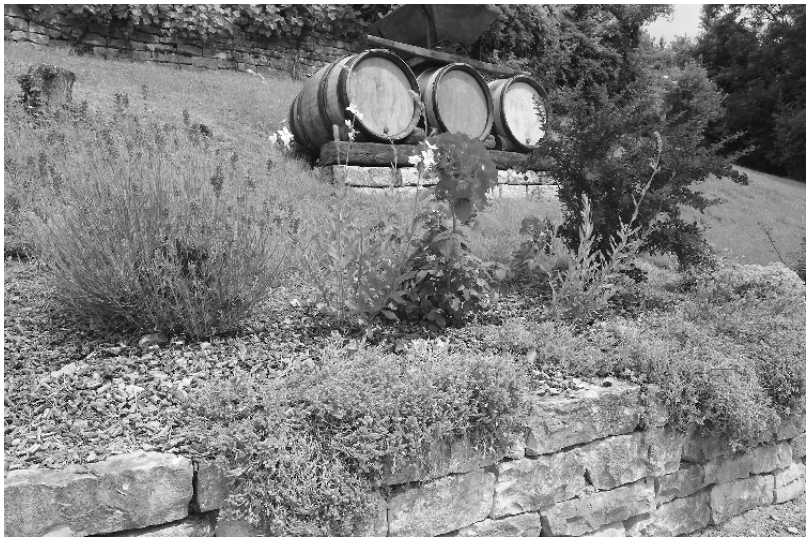

Les membres « élus » :
Chantal Briquez, Maurice Chebion et Christiane Nadisic

Les membres non « élus » :
Corinne Chebion, Clément Dumont, Patrick Dalstein, Edith Gatignol, Madame Gendre, Denis Mailler

Les informations diverses

Les assistantes maternelles

nom	prénom	adresse	tel
BLAU CORTES	Maria Joséphine	7, impasse de la Bergerie	03 80 76 59 41 port 06 46 22 63 74
BORNEL	Véronique	10, lotissement des Antonins	03 80 35 52 21
FROMONT	Isabelle	39, route de Langres	03 80 35 52 50 port 06 65 41 66 29
GABIER	Céline	27, route Langres	09 51 61 77 25
GALLIMARD	Carole	3, impasse en Brise Jambe	03 80 35 50 73
JANSEN	Véronique	4, bis voie Romaine	03 80 35 52 25
LAPREVOTTE	Patricia	11, rue Charles Tissot	09 66 40 90 16
PERY	Carine	Cessation d'activité	

Informations utiles

⇨ Santé urgences

Pompiers tel 18, depuis portable 112

SAMU tel 15

SOS Mains
03 80 55 55 55
1 rue Créots
21121 FONTAINE LES DIJON

SOS medecins 36 24
4 impasse Prosper Gallois
21300 CHENOVE

C.H.U Hôpital Général
3 rue Faubourg Raines 21000 DIJON
03 80 29 30 31
http://www.chu-dijon.fr/

⇨ Déchets

déchèteries
La communauté Emmaüs de Norges gère les deux déchetteries de Norges et de St Julien pour le compte de la Communauté de Commune du Val de Norge.
Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Ordures ménagères et tri sélectif
Ramassage le mardi
Semaines paires : caissettes bleue et jaune
Semaines impaires : caissettes verte et jaune

Horaires d'ouvertures	ETE	HIVER
	1er avr - 30 sept	1er oct- 30 mars
Déchèterie SAINT-JULIEN		
Lundi	9h-12h	9h-12h
Mercredi	15h-18h	14h-17h
Samedi	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-17h
Déchèterie NORGES - LA- VILLE		
Lundi	15h-18h	14h-17h
Mercredi	9h-12h	9h-12h
Samedi	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-17h

Encombrants
Le ramassage des OBJETS ENCOMBRANTS s'effectue désormais gratuitement après prise de RENDEZ-VOUS par les habitants au SERVICE DEBARRAS de la Communauté EMMAUS
tel : 03.80.23.80.11

⇨ Réseaux

Eau potable
Lyonnaise des Eaux
Centre relation clientèle
12 bd Dr Jean Veillet - BP 26629
21066 Dijon cedex
du lundi au vendredi 8h-19h samedi 8h-13h
tel : 0 810 374 374
Urgences tel : 0 810 874 874

Assainissement (eaux usées)
S.A. Bertrand
32 avenue Gambetta
89000 Auxerre
pour toute intervention (24h/24 - 7j/7)
tel 06 26 61 65 43

GrDF GAZ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE
ERDF ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Électricité - Gaz
EDF GDF : unité d'exploitation
65, rue de Longvic
BP 129
21004 Dijon cedex
Dépannage électricité (24h/24 - 7j/7)
tel : 0 810 333 021
Client particulier (gestion des contrats EDF)
tel : 0 810 040 333
Dépannage gaz (24h/24 - 7j/7)
tel : 0 810 433 021
Client particulier (gestion des contrats GDF)
tel : 0 810 800 801

⇨ Divers

Correspondant du Bien Public
Alain Thiry
tel : 03 80 35 52 27

Cantine Garderie :
tel : 03 80 33 47 43
Répondeur

École de Norges
Maternelle et primaire
03 80 35 70 19

École de Bretigny
Primaire
03 80 35 70 19

Centre de loisirs
UFCV Bourgogne
29, rue J.B. Baudin
21000 Dijon
tel : 03.81.52.56.80
fax : 03.80.65.21.77

Gendarmerie
Brigade de Messigny et Vantoux
Allée des Chenevières
21380 Messigny et Vantoux
tel 03 80 44 90 31
urgence le 17

Alertes METEO
répondeur 08 92 68 02 21 ou 32 50
site http://www.meteofrance.com

SPA chenil refuge de jouvence
Route de Val Suzon
tel : 03 80 35 41 01
La SPA ayant signé une convention avec la Commune, ses services peuvent intervenir pour capturer chats ou chiens errant. Il suffit de téléphoner à la mairie, à la gendarmerie ou aux pompiers ou directement au refuge de Jouvence Messigny-et-Vantoux du lundi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

LA POSTE

La Poste
rue des Écoles
21490 RUFFEY LES ECHIREY
tel 03 80 10 31 14
fax 03 80 10 31 12

heures d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9h-12h, 15h-17h (dernière levée 16h45)
Mercredi : 15h-17h (dernière levée 16h45)
Samedi : 9h-12h (dernière levée 12h)
levées des boites aux lettres à Norges : 9h
(route de Langre, Mairie, Voie Romaine)

Le parcours administratif : des procédures simplifiées

procédures simplifiées

DÉCLARATION DE NAISSANCE
Se fait à la mairie du lieu de naissance
Pièces à fournir :
- Une carte d'identité
- Le certificat du praticien
- Le livret de famille s'il en existe un

EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE
Les démarches dépendent du lieu de naissance
Demandeur né en métropole : mairie du lieu de naissance
Demandeur français né à l'étranger ou demandeur né à l'étranger et ayant acquis la nationalité française:
- Par courrier : Service central de État Civil 44941 NANTES CEDEX 9
- Par internet : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-formulaires_831/etat-civil_3106/_67184.html
- Par télécopie au numéro suivant : 02 51 77 36 99
- Par minitel : taper 3615 code SCEC puis touche envoi

Demandeur né dans un département ou territoire d'Outre-mer : mairie du lieu de naissance ou Ministère de l'Outre-mer Service de l'Etat civil 27 rue Oudinot 75700 PARIS
Dans la demande préciser le nom de famille, les prénoms, les dates et lieu de naissance, nom et prénom du père, nom de naissance et prénoms de la mère ainsi que l'adresse personnelle pour l'expédition de l'acte.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI)
documents à fournir dans tous cas :
- formulaire de demande CERFA
- Deux photos identiques (format 35/45mm, couleur ou noir et blanc). Les directives administratives étant très précises, le mieux est de s'adresser à un photographe professionnel.
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture de téléphone, d'eau, d'électricité…)

Première demande
- Justificatif d'état civil et éventuellement de nationalité ou passeport (sécurisé ou périmé depuis moins de 2 ans)

Renouvellement
- ancienne CNI sécurisée ou passeport sécurisé et ancienne CNI cartonnée ou ancienne CNI cartonnée et justificatif d'état civil et éventuellement de nationalité.
- En cas de vol ou de perte, la déclaration de vol ou de perte (en remplacement de l'ancienne CNI) + timbres fiscaux 25€

La présence du demandeur, adulte ou enfant quel que soit son âge, est obligatoire.
Cas d'un enfant mineur dont les parents sont divorcés, fournir en plus :
- une copie du jugement de divorce
- une attestation du parent demandeur certifiant que le jugement n'a pas fait l'objet d'instance modificative

La carte nationale d'identité est valable 10 ans

VOYAGES SCOLAIRES - AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE
Pendant le dernier trimestre de l'année scolaire, vos enfants partent souvent en voyage avec leur classe. Naturellement, ils seront munis de leur carte nationale d'identité en cours de validité mais s'ils sont mineurs, ils doivent aussi pouvoir présenter une autorisation de sortie de territoire.
Cette autorisation est à demander à la mairie par un des deux parents qui devra présenter le livret de famille, sa carte d'identité et celle de l'enfant. En cas de divorce des parents une photocopie du jugement leur sera demandée.
Cette autorisation leur sera remise immédiatement.

RECENSEMENT DANS LE CADRE DU SERVICE NATIONAL
Les jeunes gens et les jeunes filles sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la date du mois suivant en se présentant en mairie munis d'une pièce d'identité et du livret de famille de leurs parents. L'attestation qui leur sera alors remise est nécessaire pour la constitution des dossiers d'examen, de concours, de permis de conduire, etc

JUSTIFICATIF DE DOMICILE (CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT) - CAS PARTICULIER
Si le demandeur est hébergé, il doit produire :
- un justificatif d'identité au nom de l'hébergeant
- un justificatif de moins de 3 mois au nom de l'hébergeant
- une lettre de l'hébergeant certifiant que le demandeur habite chez lui depuis plus de 3 mois.

procédures simplifiées

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les demandes d'inscription sur la liste électorales doivent être faites en mairie entre le 1er septembre et le 31 décembre pour le 1er mars de l'année suivante. Il suffit de présenter une carte nationale d'identité ou passeport et un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité de téléphone etc.).

P.A.C.S.

Le Pacs (PActe Civil de Solidarité) est un contrat d'union passé entre deux personnes de sexe identique ou non entre lesquelles il n'existe aucun lien de parenté ou d'alliance.
La démarche est à accomplir au greffe du tribunal d'instance du lieu de résidence qui indiquera les pièces à fournir. Parmi ces pièces figure une convention de Pacs qui engagera les deux partenaires sur les modalités de leur vie future.
Mieux vaut prendre rendez-vous avec un notaire ou un avocat pour établir le contenu de cette convention.

PIECES A FOURNIR POUR UN MARIAGE

Chaque futur époux doit fournir :
- La feuille de renseignements fournie par la mairie dûment remplie
- Un extrait d'acte de naissance délivré depuis moins de 3 mois à la date du mariage
- Une attestation certifiant sur l'honneur de l'indication de leur domicile
- La liste des témoins majeurs (joindre une photocopie de la carte d'identité)
- Un certificat du notaire s'il a été fait un contrat de mariage

Cas particuliers

Futur marié étranger : se renseigner auprès du secrétariat de mairie.
Futurs mariés mineurs : fournir le consentement de leurs pères et mères
Veuf ou veuve : fournir un acte de décès du conjoint
Divorcé(e) : un extrait de naissance avec mention du divorce

EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE
à retirer à la Mairie du lieu de mariage
Préciser la date du mariage et les noms et prénoms des conjoints.

PASSEPORT

documents à fournir dans tous cas :
- formulaire de demande
- Deux photos identiques (format 35/45mm, couleur ou noir et blanc). Les directives administratives étant très précises, le mieux est de s'adresser à un photographe professionnel.
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture de téléphone, d'eau, d'électricité…)*
- un Justificatif de la qualité du représentant légal du mineur

Première demande
- Justificatif d'état civil et éventuellement de nationalité ou CNI (sécurisée ou périmée depuis moins de 2 ans)

Renouvellement
- ancienne passeport sécurisé ou passeport non sécurisé périmé depuis moins de 2 ans ou CNI sécurisée ou passeport périmé depuis plus de deux ans et justificatif d'état civil et éventuellement de nationalité.

Perte ou vol
- la déclaration de vol ou de perte et, dans le cas ou le passeport était périmé depuis plus de 2 ans :
la CNI sécurisée ou périmée depuis moins de 2 ans ou un justificatif d'état civil et éventuellement de nationalité.
Les enfants mineurs doivent disposer d'un passeport personnel. Le mineur doit être accompagné par une personne exerçant l'autorité parentale (père, mère, tuteur).

Prix du passeport
personne majeure : 86€
mineurs de 15 à 18 ans : 42 euros

CHANGEMENT DE DOMICILE

Il est demandé aux personnes qui quittent la commune de communiquer au secrétariat de mairie leur nouvelle adresse.
Les nouveaux habitants sont invités à venir se faire inscrire le plus tôt possible.

EXTRAIT D'ACTE DE DECES

Mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt
Préciser les noms et prénoms du défunt ainsi que la date du décès.

DECLARATION DE DECES

Se fait à la mairie du lieu de décès.
Pièces à fournir:
- Le livret de famille
- Le certificat de décès établi par un médecin

Les partenaires du dernier bulletin municipal

Au sein du dernier bulletin municipal de janvier 2010, vous avez pu découvrir sur deux pages spéciales l'ensemble des commerces et artisans de Norges-la-Ville.
Certains ont d'ailleurs souhaité apposer leurs propres couleurs au sein du document.
En les citant à nouveau, la municipalité leur renouvelle ses remerciements pour avoir contribué au frais de reproduction du bulletin.

ADL Découpe béton **03 80 31 59 88** **contact@adl-decoupe.fr** **ZA Beauregard** Sciage et carrotage de béton et pierres Sans vibration et sans poussée	**RUDO Chantier** **03 80 74 04 54** **info@rudo-chantier.com** **ZA Beauregard** Déconstruction désamiantage Certification qualibat 1512 et 1513	**Thierry Mouillon** **03 80 35 51 14** **ZA Beauregard** Serrurerie ferronnerie chaudronnerie Soudure inox Fabrication de portails, garde corps, rampes
Valérie coiffeuse à domicile **06 74 47 03 06** **18, rte de Dijon** Coiffure à domicile hommes femmes enfants	**Chronelec** **03 80 35 56 43** **p.rousseau@chronelec.com** **ZA Beauregard** Fabrication de systèmes de chronométrage Fabrication de panneaux d'affichages multicolores	**Christian Chognard** **03 80 35 78 91** **chchognard@wanadoo.fr** **14, rue Charles Tissot** Revêtement de sol carrelages faïences
Design vert **06.33.17.81.36** **designvert@orange.fr** **6, route de dijon** Conseil en "rénovation énergétique" des bâtiments et assistance à maîtrise d'ouvrage sur des projets HQE ou bioclimatique. Certifié "Expert en Rénovation Energétique" par I-Cert Promotelec	**Au Parrain Généreux** **Fabrice Gillotte** **03 80 35 58 50** **fabrice.gillotte@wanadoo.fr** **ZA Beauregard** Chocolatier confiseur macaronier	Nous rappelons que la liste de l'ensemble des commerces et artisans figure désormais sur *www.norges.fr* rubrique économie.

Des nouvelles de la bibliothèque

Dix bibliothécaires à votre disposition

La bibliothèque est ouverte à toute personne de la Communauté de Communes :

le mercredi de 16h45 à 18h45, le jeudi de 9H30 à 11H00, le vendredi de 18h00 à 19h00 , et le samedi de 13h30 à 15h00

Elle se trouve au premier étage de la mairie, accès par la gauche du bâtiment.

Chaque mois vous pouvez découvrir le dernier numéro de :

- L'ordinateur individuel
- L'ami des jardins
- Julie
- Marie-Claire idées
- Maison et bricolage
- Sciences et vie découvertes
- I love english, junior
- 100 millions de consommateurs

400 CD à votre disposition

Tous les quatre mois emprunt à la Médiathèque de la Côte d'or de livres pour les enfants et les adultes dont de nombreux documentaires et 400 CD (Chanson française, musique classique, jazz, rock, musiques du monde, musique de film, humour, enfants).

La bibliothèque de Norges participera à "Autour de ….l'eau"

Manifestation organisée les **16 et 17 octobre** prochains par la Communauté de Communes. Le samedi, il s'agira de lectures de textes faites dans les lavoirs à l'occasion des différentes visites et de contes lus dans le cadre de la mairie de Saint-Julien. Le dimanche, les bibliothécaires animeront un espace documentaire constitué de livres appartenant à leurs fonds propre. En outre, à cette occasion, une demande de dotation de livres sur le thème de l'eau a été faite à la Médiathèque départementale. Ces livres, exposés à Clénay, seront ensuite partagés entre les différentes bibliothèques.

Contact E-mail :
bibliotheque.norges@laposte.net

Les acquisitions récentes

♦ Romans

Le temps des miracles (A L Baudoux)
Les insomniaques (C de Villeneuve)
Les heures souterraines (D du Vigan)
Belle cao (E Holder)
Les chaussures italiennes (H Mankel)
L'Olympe des infortunes (Y Khadra)
Une âme perdue (G Arpino)
Le baby sitter (J P Blondel)
La chambre (F Chandernagor)
Le cabaret des oubliés (F Delepierre)
Le chambrioleur (D Luce)
Les femmes des braconniers (C Pujade Renaud)
L'ombre de ce que nous avons été (L Sepùlveda)
Un léger passage à vide (N Rey)
Un premier amour (V Olmi)
Uranus (M Aymé)
Le silence du maître drapier (A Degroote)
Un endroit où se cacher (JC Oates)
Invisible (P Auster)
Les écureuils de Central park (K Pancol)
La fille de papier (G Musso)
L'horizon (P Modriano)
Le laitier de nuit (A Kourkov)
Dix mille guitares (C Clément)
Quand le requin dort (M Agus)

♦ Policiers

Hypothermie (A Indrigason)
Quai des enfers (J Astier)
Underworld USA (J Elleroy)
Requiem pour une cité de verre (D Léon)
Les visages (J Kellerman)
Une mère sous influence (P Mac Donald))
Coco givré (N Monfils)
La onzième plaie (A Molas)

♦ Autres

Open (André Agassi)
Mes étoiles noires (Lilian Thuram)
Oignon recherche carotte (F Chevalier)

Recherche

OK

Vie Municipale
- Infos mairie
- Infos pratiques
- Le mot du maire
- Associations
- Bulletin municipal
- Education
- Actions sociales
- Environnement
- Sport
- Enfance
- Infrastructures

Tourisme
- Découverte
- Culture
- Restauration
- Patrimoine
- Art et Histoire

Economie
- Entreprises et commerces

Espace pratique
- Revue de presse
- Liens utiles
- Liens administratifs
- Norges vu du ciel
- sites des **autres communes** de la CdC
- Le Bien Public On Line
- PourSortir.com
- plan de Norges
- horaires du TER Dijon-Is/Tille
- horaires des bus Transco
- CC VAL DE NORGE

METEO FRANCE Côte d'Or

Réalisé par Cyber communes

Ecrire à la mairie / Equipe municipale / Actualités / Rapports du conseil / Agenda

Dimanche 20 juin 2010

Bienvenue sur le site de Norges-la-Ville
écrire au webmaster siteofficiel.norges@orange.fr

Le site internet officiel de Norges-la-Ville : une année honorable

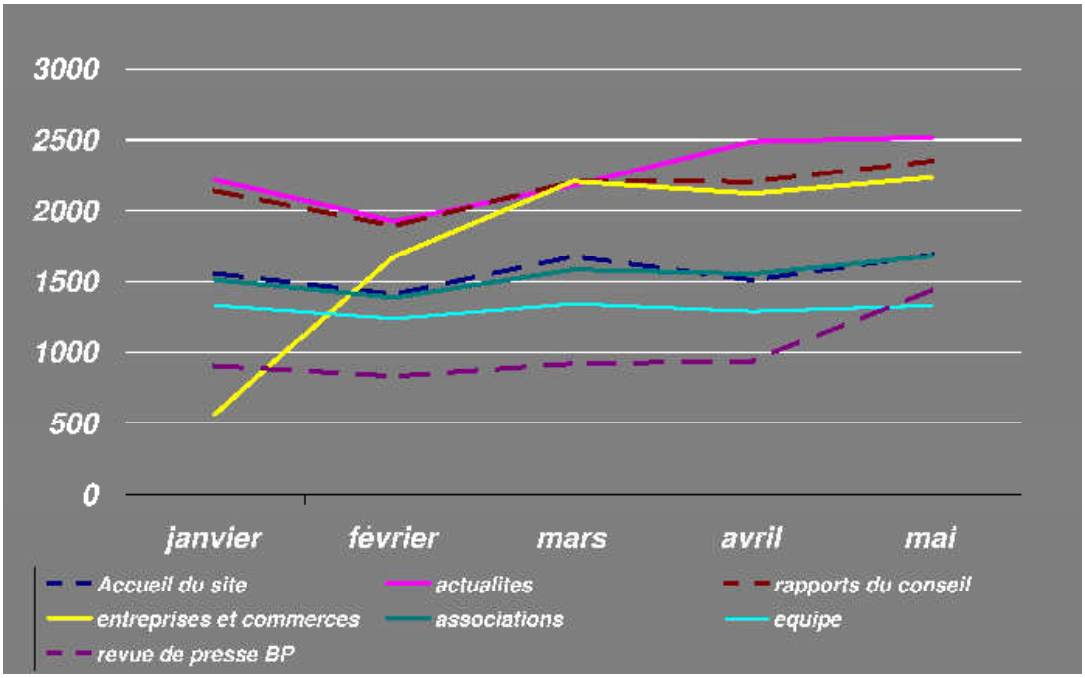

Loin des fréquentations des mastodontes du web telles celles d'un certain moteur de recherche aux lettres multicolores ou celles d'un opérateur téléphonique dont le nom évoque celui d'un agrume à la peau méprisée par ces dames, www.Norges.fr poursuit lentement sa progression.
Le graphique vous présente les rubriques les plus fréquentées, l'actualité enregistrant une moyenne d'environ 80 connexions par jour (un même ordinateur n'étant comptabilisé qu'une fois par jour !). Nous vous remercions donc pour votre fidélité et espérons que vous continuerez à nous accorder votre confiance.

Vos suggestions sont toujours les bienvenues à l'adresse :
siteofficiel.norges@orange.fr

Pour l'information au quotidien rendez vous donc sur :

www.norges.fr
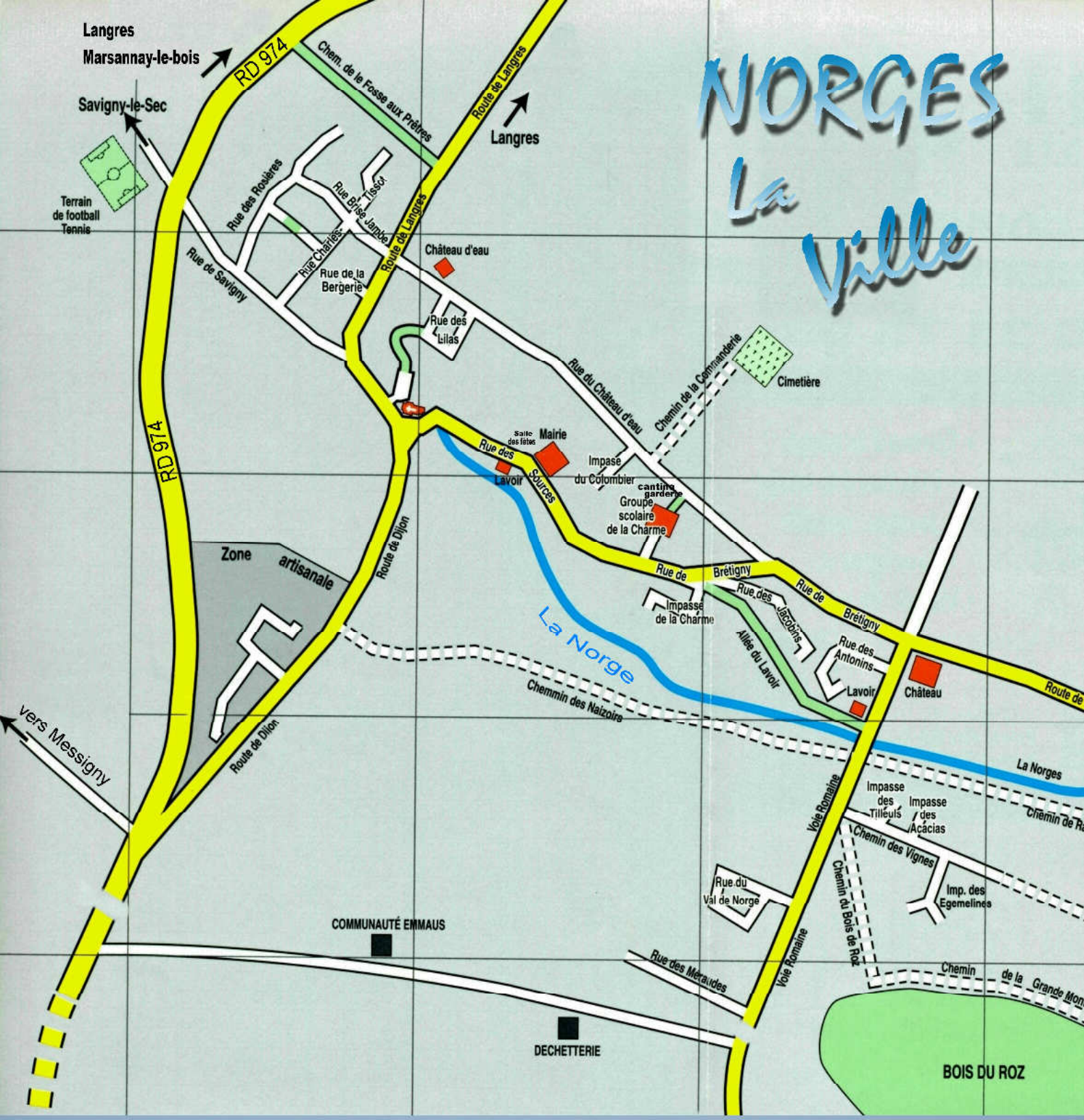
NORGES la Ville